

## Proposition de plan d'actions à destination des établissements-

### CAQES indicateur développement de la chirurgie ambulatoire

Les établissements s'engagent à mettre en œuvre un plan d'actions pluriannuel afin de développer la chirurgie ambulatoire dans le cadre du CAQES.

La réalisation de ce plan d'actions d'amélioration des pratiques constitue l'indicateur de suivi. Le plan d'actions proposé ci-dessous pourra être modifié et complété par toute autre action que l'établissement jugera pertinente selon son organisation interne et ses spécificités territoriales.

Ce plan d'action devra également être accompagné d'une gouvernance de pilotage et d'une gestion de projet annexée au plan d'action.

Chaque action devra comporter un délai de réalisation, une date de mise en œuvre prévisionnelle et effective, ainsi que les modalités de suivi et d'évaluation.

#### **Proposition de plan d'actions**

Thématique	N°	Intitulé	Année 1	Année 2	Année 3	
<b>Stratégie</b>	1.1	Le développement de la chirurgie ambulatoire est inscrit dans les orientations stratégiques de l'ES (projet d'établissement, projet de soins/médical partagé, etc.) en vigueur	X	X	X	Evalué chaque année sur justificatif : projet d'établissement en vigueur
	1.2	Un référent Chirurgie ambulatoire est nommé au sein de l'établissement	X	X	X	Evalué chaque année sur justificatif : nom du référent et signalement en cours de changement
	1.3	Les missions du référent chirurgie ambulatoire sont définies et formalisées	X			Evalué chaque année sur justificatif : fiche de mission
	1.4	Un état des lieux du recours à la chirurgie ambulatoire est en place (analyse du potentiel VISUCHIR, nombre de salles, ressources humaines, etc.)	X			Evalué la première année sur justificatif : document d'état des lieux
<b>Organisation interne</b>	2.1	Le conseil de bloc opératoire évoque les questions relatives à l'organisation de la chirurgie ambulatoire au moins deux fois par an	X	X	X	Evalué chaque année sur justificatif : compte(s) rendu(s) du conseil de bloc opératoire
	2.2	La prise en charge en ambulatoire de situations d'urgence est intégrée au projet de développement de la chirurgie ambulatoire	X	X	X	Evalué chaque année sur justificatif : projet d'établissement, comptes rendus de réunion, tout autre document
<b>Parcours du patient</b>	3.1	La Réhabilitation améliorée après chirurgie (RAC) est pratiquée au sein de l'établissement		X	X	Evalué en année 2 et 3 sur justificatif : Protocoles de prise en charge
	3.2	La check-list est utilisée systématiquement au sein de l'établissement	X	X	X	Evalué chaque année : Protocoles de prise en charge
	3.3	Des protocoles de suivi post-opératoire sont formalisés et diffusés	X	X	X	Evalué chaque année :

						Protocoles de prise en charge et procédure de diffusion des protocoles
	3.4	Une lettre de liaison est remise au patient afin de favoriser le lien Ville Hôpital	X	X	X	Évalué chaque année : Modèle de lettre de liaison et procédure(s) associée(s)
<b>Promotion de la chirurgie ambulatoire</b>	4.1	Des actions de promotion de la chirurgie ambulatoire sont organisées au sein de l'établissement	X	X	X	Évalué chaque année : sur justificatif : compte rendu, support de présentation, liste des personnes participant
<b>Suivi de l'activité</b>	5.1	Le recours à la chirurgie ambulatoire est évalué annuellement		X	X	Évalué en année 2 et 3 sur justificatif : tableau de bord des indicateurs de chirurgie ambulatoire
	5.2	Une enquête de satisfaction annuelle spécifique à la chirurgie ambulatoire est en place		X	X	Évalué en année 2 et 3 sur justificatif : questionnaires de satisfaction et synthèse des résultats de l'enquête avec plan d'amélioration